

Séance du 3 décembre 2018

Monsieur Christophe Longchamp, Vice-président, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à la Municipalité et aux membres du Conseil. Il nous lit la lettre de Monsieur Marc Vial, Président sortant suite à son élection au poste de Municipal. Monsieur Marc Vial remercie les membres du Conseil pour leur confiance.

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
3. Assermentation de nouveaux membres
4. Election d'un/e Président/e
5. Préavis 01/18 – Relatif à l'adoption du Règlement sur la distribution de l'eau.
Rapport de la commission. Discussion / adoption
6. Budget 2019 – Rapport de la commission de gestion et finances. Discussion/adoption
7. Accueil des jeunes citoyens
8. Communications de la Municipalité
9. Propositions individuelles

1. Appel

24 membres sur 30 répondent présents. Sont excusés : Mesdames Corinne Bettens, Nelly Bettens, Caillat Mary-Lise, Claire David-Horisberger et Monsieur Jérôme Girardin. Sont absents : Monsieur Mathieu Bettens.

Monsieur Marc Vial est devenu Municipal.

Le tiers du nombre total des membres étant atteint, le Conseil peut délibérer.

2. Assermentations

Aucune assermentation

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance :

Le procès-verbal de la séance du 25 juin dernier est approuvé à l'unanimité. Le nom de Madame Mary-Lise Caillat est ajouté en page n°2.

4. Election d'un/e Président/e

Monsieur Jean-Baptiste Caillat présente Monsieur Christophe Longchamp.

Nous procédons au vote à bulletins secrets.

Bulletins délivrés : 23
Bulletins rentrés : 23
Blanc : 1
Christophe Longchamp : 22 voix

Par 22 voix, Monsieur Christophe Longchamp est élu au poste de Président.

5. Préavis 01/18 – Relatif à l'adaptation du Règlement sur la distribution des eaux. Rapport de la commission. Discussion/adoption.

Monsieur Philippe Caillat, Municipal en charge du dossier demande si un membre souhaite la lecture du règlement. Aucune manifestation.

Monsieur Olivier Bonzon, membre de la commission nomme les principaux points modifiés et propose d'accepté le préavis 01/18 tel que présenté.

Monsieur Philippe Caillat, Municipal, détail les explications.

L'article 7 alinéa 3 est supprimé et fait partie intégrante de l'article 9.

S'il y a une quelconque augmentation des taxes, la Municipalité doit convoquer la commission du Règlement sur la distribution des eaux.

Le Préavis 01/18 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

6. Budget 2019 – Rapport de la commission gestion et finances. Discussion/adoption.

Monsieur Jean-Luc Reymont, Syndic, passe en revue le Budget 2019 et demande s'il y a des questions. Il mentionne que pour une meilleure compréhension, les « * » sont expliqués sur une page à la fin du dossier.

- Page 1 : Création d'un e-Cloud pour la gestion et la sauvegarde des dossiers de la municipalité.
- Page 3 : Les libellés ont été adaptés aux comptes du garde forestier, de ce fait les chiffres diffèrent par rapport aux années précédentes.
Le contrat de l'école se terminant prochainement, il est à prévoir un projet pour la réfection des locaux.
- Page 4 : Le contrat de location des bennes, qui était gratuit, a été rompu par le fournisseur. Une solution a dû être trouvée avec un nouveau fournisseur.
La réfection du Ch. Du Stand est à prévoir ainsi que la traversée du village et les chemins AF.
- Page 7 : Les chiffres pour l'instruction publique et cultes sont imposés.
- Page 8 : Les frais de police sont également imposés, il n'y a pas de surprise.
- Page 9 : Les frais pour la sécurité sociales sont aussi imposés. Ils sont calculés par rapport au nombre d'habitants.
- Page 10 : Pour l'amélioration de la qualité de nos eaux, une filtre UV va être installé à l'entrée du réservoir. Les frais sont au prorata des communes propriétaires des sources.

Le budget 2019 présente comme suit :

Charges : CHF 758'408.90
Revenus : CHF 652'139.00
Excédent de charges : CHF 106'269.90

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries prend la parole pour le rapport de la commission de gestion et finances.

La commission de gestion composée de Mesdames Sylvie Vial-d'Aumeries, Julie Zimmermann et Monsieur Olivier Bonzon, s'est réunie le 12 novembre 2018 pour étudier le budget 2019.

Madame Sylvie Vial-d'Aumeries remercie Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic et Madame Mélanie Caillat, Boursière, pour les informations fournies.

La Commission de gestion-finances propose au Conseil Général d'approuver le budget 2019 tel que présenté.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité.

7. Accueil des jeunes citoyens

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, accueille Julie Reymond, Yann Horisberger et Valentini Pini, malheureusement tous les trois absents ce soir.

8. Communications de la Municipalité

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, remercie les membres du conseil de leur confiance témoignée pour le budget 2019. Il souligne que ce n'est pas évident d'aligner des chiffres justes pour un résultat qui sera probablement faux.

Monsieur Robert Magnenat, Municipal, nous transmet les résultats de l'info radar effectué sur la commune.

Route de L'Isle, 11'088 véhicules mesurés entre le 1er et 3 mai. Le record de vitesse est de 126km/h à la hauteur du panneau de limitation de vitesse de 50km/h.

Route de Cuarnens, 12'535 véhicules mesurés entre le 1^{er} et 3 mai avec un record de vitesse à 127 km/h.

Chemin du Veyron, uniquement 120 véhicules ont passé en 1 jour avec un véhicule en dessus de la limitation de vitesse.

Après constatation dans l'ensemble du village, les vitesses sont très bien respectées.

Suite à la demande de Madame Dominique Caillat, sur conseil du Voyer et au vu de la situation du village, il est déconseillé de faire un trottoir en traversée du village. La circulation va être compliquée pour les gros véhicules tels que tracteurs ou camions.

La Municipalité a effectué une demande pour un radar avec affichage de vitesse, elle reste en attente d'un devis sans engagement.

Elle a également déposé une demande pour une antenne relais GSM sur l'ancien réservoir. Malheureusement le réservoir étant hors fonction il devrait être démoli, ainsi cette idée ne serait pas réalisable.

Toutefois, la Municipalité propose de conserver ce réservoir en prévision des cas de sécheresse dans les pâturages. De ce fait, on pourrait y installer l'antenne. Ceci est une affaire à suivre.

Monsieur Robert Magnenat est à la recherche d'emplacement pour une antenne GSM, toute proposition est la bienvenue.

Il rappelle que le tout-ménage de fin d'année a été distribué, il remercie de ne pas oublier l'inscription pour les sapins du 15 décembre et que la déchetterie sera ouverte les 22 et 29 décembre.

Monsieur Jean-Louis Steffen, Municipal, indique qu'il y a quelques changements à la déchetterie suite au nouveau fournisseur de bennes. L'aluminium et la ferraille sont mélangé et que les vélos sont acceptés uniquement sans pneus.

Monsieur Marc Vial, Municipal, informe qu'une nouvelle plantation de chêne aura lieu en septembre et la population sera invitées à ce journée. Plus d'informations suivront.

9. Propositions individuelles

Monsieur Christophe Longchamp, Président, informe que les prochaines séances du Conseil général auront lieu le 17 juin 2019 et le 2 décembre 2019.

Monsieur Jean-Baptiste Caillat, retient l'attention que 1/5^{ème} de notre forêt est en layon, ce qui empêche la forêt de repousser. Ceci est du a un sol trop tasser après le passage de machines. Il interroge la Municipalité à propos du futur de notre forêt.

Monsieur Christophe Longchamp, Président, propose de donner suite à la prochaine séance du Conseil.

Madame Thérèse Breton demande s'il n'est pas nécessaire de se pencher sur la protection de l'espace bâti, afin de conserver l'identité rurale de notre village, suite à la démolition de la ferme dire de « Monsieur Gobalet »

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, répond que le cas du bâtiment était dans une configuration spéciale, du fait de la proximité avec la route. Il souligne que l'erreur de ce dossier vient du propriétaire qui a choisi de morceler la parcelle et ce qui a engendré de conflits d'intérêts.

Il mentionne qu'il y a une possibilité d'ajouter au règlement communal un article pour la protection de certains vieux bâtiments.

Monsieur Jean-Luc Reymond, Syndic, remercie notre ancien Syndic, Monsieur André Horisberger pour ses 14 ans au sein de la Municipalité et lui offre un présent.

Monsieur André Horisberger remercie à son tour la Municipalité et les membres du Conseil général pour la confiance témoignée durant ses années à la Municipalité.

Monsieur Christophe Longchamps souhaite de belles de fin d'années à tous.

La parole n'étant plus demandée l'assemblée est levée à 21h25.

Le Président
Christophe Lonchamp



La Secrétaire
Nicole Bonzon

